RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

HERAULT

NOUBRES DE MEMBRES

Afferents
> h Comite En exercice Presents
syndical

37 37 24

Dare de la convocation 28/11/08



2008-12-02 Compte rendu des décisions du Président Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

Séance du 10 décembre 2008

L'an deux mille huit

Et le dix décembre 2008

à Dix Huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents: MM

J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Conseil Général), F.BARSSE (Bédarieux), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), JL BELLIDO (CdC Minervois), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), A.CALVET (CdC Saint-Chinian), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), F.GALBE (Commune Poujol/Orb), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

Objet : Compte rendu des décisions du Président

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 14 mai 2008, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président rend compte à l'Assemblée des décisions prises récemment:

N° 037/08 Réalisation de la Maintenance informatique attribuée à la société System WWW sise place du commandant terrisse à Gabian avec l'intervention sur les 5 antennes pour un montant de 2.400 €uros HT.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte des décisions prises récemment.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 10 décembre 2008

Acte read pire après 19/12/08 fecture le et pub 19/12/08 otification

SOUS-PREFECTURE BEZIEFIS

FEQUILE

2 3 DEC. 2008

Finus on induction read, one
Territonare, Atfaires Communales